



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROLONGEMENT APPEL A PROJET AUPRES DES ASSOCIATIONS - ACTIVITES SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE

VITAL'ÉTÉ : des activités sport santé gratuites, proposées par les associations pour les adultes

La Ville souhaite favoriser l'accès du plus grand nombre à tous les sports. Notamment en renforçant le soutien aux associations, pour qu'elles puissent développer des activités variées et adaptées aux attentes du plus grand nombre.

Cet été, la traditionnelle baisse saisonnière de l'offre des associations sportives survient après le coup d'arrêt majeur porté par la pandémie de COVID-19 aux activités physiques et sportives. Dans ce contexte, la Ville va encourager leur pratique à des fins de santé pour la période s'étendant du 6 juillet au 27 août 2021.

VITAL'ÉTÉ 2021

Avec ce nouveau dispositif, la Ville s'inscrit dans la stratégie nationale en faveur du « Sport-santé ».

Du 6 juillet au 27 août 2021, VITAL'ÉTÉ s'adressera aux adultes (plus de 18 ans) ne présentant pas de contre-indication apparente à la pratique d'une activité physique et sportive.

Les **activités gratuites** seront proposées sur l'ensemble du territoire d'Annecy. Organisées sur des sites naturels et/ou des espaces publics accessibles à tous, les séances d'activités physiques et sportives pourront durer entre une heure et une heure et demie. Le nombre de personnes accueillies sera déterminé au préalable, en fonction des mesures sanitaires gouvernementales du moment, des sites d'activités choisis et des activités proposées.

« Une pratique sportive adaptée est essentielle pour rester en forme et en bonne santé. Pour permettre au plus grand nombre de garder ou de reprendre une activité, la Ville soutient les associations qui organiseront cet été des activités sportives, accessibles à tous les adultes.

C'est le sens de l'appel à projet que nous lançons jusqu'au 21 juin. J'espère que les associations seront nombreuses à répondre » ; Catherine Allard, maire-adjointe en charge des sports et des associations sportives.

Appel à candidatures auprès des associations

La mise en œuvre du dispositif **VITAL'ÉTÉ** pour tous sur le territoire d'Annecy sera portée par des associations (à but non lucratif de type loi de 1901 - installées sur le territoire d'Annecy, capables de proposer des activités physiques et sportives adaptées et sécurisées en lien avec les publics visés.

Les activités proposées peuvent être portées par une ou plusieurs associations domiciliées sur le territoire d'Annecy. Les associations proposant des actions sur ce thème seront subventionnées. La Ville propose une aide financière de 50 € pour chaque séance d'activité réalisée et s'engage pour un financement à hauteur de 7 000 € sur la totalité du projet.

Un calendrier à respecter

- Date limite du dépôt de candidature : prolongée du jeudi 10 juin au **lundi 21 juin 2021 (matin)**
- Publication des résultats : **mardi 22 juin 2021**

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel presse@annecy.fr

www.annecy.fr / www.facebook.com/VilleAnnecy / www.instagram.com/villeannecy

